

Séance dédiée : « Les troubles spécifiques des apprentissages chez l'enfant »

INTRODUCTION

Troubles spécifiques des apprentissages chez l'enfant

Paul VERT *

Les symptômes qualifiés de troubles des apprentissages, dyslexie, la dyscalculie, dyspraxie, dysphasie... non exclusifs les uns des autres, concernent 5 à 8 % des enfants d'âge scolaire, soit environ 40 000 à 50 000 nouveaux cas par an. Il s'agit de maladies du développement touchant des enfants normalement intelligents par ailleurs, souvent confrontés à de graves échecs scolaires, à des inadaptations socio-professionnelles avec leurs conséquences psychologiques, comportementales et cognitives. Ces dernières sont éventuellement aggravées par des attitudes éducatives inappropriées.

D'importants progrès ont été fait dans les 15 dernières années du fait de meilleures connaissances en psycho-physiologie du développement, avec identification d'entité neuro-cognitives. Comme toujours dans l'évolution des conceptions nosologiques, on découvre des intrications et on procède à des démembrements.

Ces recherches ont permis la mise au point de nombreux tests d'évaluation ; l'IRM fonctionnelle identifie des anomalies de structures correspondant à des dysconnectivités.

Le diagnostic de ces troubles suppose une observation prolongée dans un contexte pluridisciplinaires pédopsychiatres, psychologues, psychomotriciens, ortho-

* Membre de l'Académie nationale de médecine.

Au nom de la Commission XIII (Handicap) après auditions des personnes suivantes : Dr Michel Habib (Neurologue — CHU de Marseille — Fondateur du Résodys), Pr Mario Speranza (Pédopsychiatre — Université de Versailles), Dr Florence Delteil (Neuropédiatre du Centre de Référence des troubles des apprentissages — CHU Bicêtre, INSERM U1178), M. Jean-Charles Ringard (Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, et Président du Conseil Scientifique de la Fédération des « Dys »), Dr Elisabeth Elefant (Directrice du Centre de Référence sur les agents tératogènes (CRAT) — Hôpital Trousseau), M^{me} Françoise Garcia (Vice-présidente de la Fédération Nationale des Orthophonistes)

phonistes... On agit initialement avec prudence, car on ne peut juger d'une fonction qu'à l'âge où elle apparaît, avec des variations individuelles. Les étapes du développement neurocognitif, comme tout phénomène biologique se répartissent dans le temps selon une distribution gaussienne.

Sans entrer dans une description détaillée et exhaustive des étiologies possibles des troubles des apprentissages, rappelons quelques catégories d'enfants plus exposés à ces risques du fait d'antécédents familiaux (génétiques) en particulier de dyslexie, d'une naissance prématurée, de l'exposition *in utero* à des agents toxiques alcool, héroïne et à certains médicaments neurotropes comme le Valproate. Aucun de ces antécédents ne justifie une stigmatisation *a priori*, mais sont des arguments à prendre en compte lorsque les premiers symptômes de retard apparaissent. Une prise en charge médico-pédagogique la plus précoce possible permet très souvent de compenser les troubles, de redonner confiance aux parents, aux enfants et aux enseignants.